



VOTRE SOLUTION DE LOCATION AU SERVICE DES TRANSPORTS DURABLES

## Résiliation du contrat de liquidité avec Gilbert Dupont

### Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Invest Securities

---

TOUAX annonce aujourd'hui avoir mis fin au contrat de liquidité conclu le 17/10/2005 avec Gilbert Dupont portant sur ses actions ordinaires. Cette résiliation prend effet à compter de ce jour après bourse.

Il est rappelé que lors de la signature du contrat de liquidité avec la Société Gilbert Dupont, les moyens suivants avaient été mis à disposition :

- aucune action
- 100 000 euros

Au titre du contrat de liquidité confié par TOUAX à la Société de Bourse Gilbert Dupont, à la date du bilan semestriel le 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 6 820
- Solde en espèces: 32 242,67 €

#### Signature d'un nouveau contrat de liquidité avec Invest Securities

TOUAX confie, à compter du 16 Avril 2026, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires à Invest Securities, pour une durée de 2 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Ce contrat a été établi dans le cadre de la réglementation en vigueur, et en particulier de la Décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Ce contrat a notamment pour objet de donner mandat à Invest Securities d'intervenir pour le compte de TOUAX sur le marché Euronext Growth Paris en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des actions TOUAX.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du nouveau contrat sont de :

- 7 408 actions
- 29 587,15 euros

Ce nouveau contrat pourra être suspendu :

- dans les conditions visées à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 ;
- dans les cas prévus par l'AMF et/ou Euronext, et en cas de suspension du cours des actions par Euronext, dans l'hypothèse où TOUAX ne disposerait plus d'autorisation de rachat de ses propres actions ou en cas de cotation de l'action en dehors des seuils d'intervention autorisés par l'Assemblée générale de TOUAX ;
- ou, à la demande de TOUAX, sous sa responsabilité.

Le contrat peut être résilié par chacune des parties par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 3 mois avant l'arrivée du terme de contrat.

Le Groupe TOUAX loue des actifs tangibles (wagons de fret, barges fluviales et conteneurs) tous les jours dans le monde, pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs. Avec près de 1,3 milliard d'euros sous gestion, TOUAX est un des leaders européens de la location de ce type de matériels.

TOUAX SCA est cotée sur Euronext Growth Paris (Code ISIN FR0000033003, mnémonique ALTOU) et fait partie des indices CAC® Small, CAC® Mid & Small, CAC® All Shares, CAC® All-Tradable, Euronext Growth All-Share et EnterNext©PEA-PME 150.

Pour plus d'informations : [www.touax.com](http://www.touax.com)

**TOUAX**

Fabrice & Raphaël WALEWSKI

Gérants

[touax@touax.com](mailto:touax@touax.com)

[www.touax.com](http://www.touax.com)

Tel : +33 1 46 96 18 00

**SEITOSEI • ACTIFIN**

Ghislaine Gasparetto

[ghislaine.gasparetto@seitosei-actifin.com](mailto:ghislaine.gasparetto@seitosei-actifin.com)

Tel : +33 1 56 88 11 11

